

Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Réference FDS:27-4988-5Numéro de version:5.04Date de révision:07/03/2014Annule et remplace la06/03/2014

version du :

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au réglement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotch-Weld Cleaner Spray PN 50098

Numéros d'identification de produit

YP-2080-6098-5 YP-2080-6099-3 YP-2080-6106-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Nettoyant et dégraissant d'usage général.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M (Suisse) SA, Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon

Téléphone: 044 724 90 90

E-mail: innovation.ch@mmm.com

Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229 Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400 Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Extrêmement inflammable; F+; R12

Irritant; Xi; R38

Dangereux pour l'environnement; N; R50/53

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes







MENTIONS DE DANGER:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression peut exploser si chauffé.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE ENGARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH208 Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut déclencher une réaction allergique.

Précaution - Extra:

Toute mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément ou en inhalant le contenu de ce produit peut être nocive ou mortelle.

Note sur l'étiquetage

Mse à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004: >30%: hydrocarbures aliphatiques; 5-15%: Agents de surfance non-ioniques. Contient: Dlimonène.H317 n'est pas nécessaire puisque les données de test de sensibilisation cutanée était négatif.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)





Extrêmement Irritant inflammable

Dangereux pour

l'environnement

Contient:

Aucun ingrédient sur l'étiquette.

Phrases de risque

Extrêmement inflammable R12 **R38** Irritant pour la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Conseils de prudence

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.

S23C Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S46 En cas d'ingestion immédiatement consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de S61

sécurité.

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

Provisions spéciales concernant l'étiquetage de certaines substances:

Contient D-limonène Peut déclencher une réaction allergique.

Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Note sur l'étiquetage

basé sur 3M Toxicity Test Data

Mise à jour selon le Réglement Détergents (EC) N° 648/2004.

Ingrédients selon 648/2004: >30% hydrocarbures aliphatiques; 5-15 % d'agents de surface non-ioniques. Contient: Dipentene R43 n'est pas nécessaire puisque les résultats des tests de sensibilisation cutanée pour ce produit ont été négatifs.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro	Inventaire	% par poids	Classification
	CAS	EU	1 1	
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	EINECS 227-	60 - 90	Xi:R38; N:R50/53; R43; R10 -
		813-5		Le Nota C (EU)
				Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la
				peau 2, H315; Sens. cutanée 1,
				H317; Aquatique aiguë 1,
				H400,M=1; Tox. aquatique
				chronique 1, H410,M=1 - Le
				Nota C (CLP)
Propane	74-98-6	EINECS 200-	10 - 20	F+:R12 (EU)
		827-9		
				Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié,
				H280 - Le Nota U (CLP)
Ether de glycol	Confidentiel		< 10	
Agent de surface non ionique	Confidentiel		< 10	R52 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous réferer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantitées d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Page: 4 de 14

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance
Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion. Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Réferences à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendat l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans

l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédient	Numéro	Agence:	Type de limite	Informations
	CAS			complémentaires:
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	VME Suisse	VME (8 heures): 40 mg/m3 (7	
			ppm); VLE (4x15 min.): 80	
			mg/m3 (14 ppm)	
Propane	74-98-6	VME Suisse	8 heures: 1800 mg/m3, 1000	
			ppm; 4 x 15 min.: 7200	
			mg/m3, 4000 ppm	

VME Suisse: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions relevantes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sélecter et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés
Caoutchouc nitrile.
Alcool de polyvinyle (PVA)

Protection respiratoire:

Porter une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante pour éviter une surexposition. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de

Valeurs limites de moyenne d'exposition

protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique: Liquide **Aspect physique spécifique::** Aérosol

Apparence/odeur: Transparent, odeur douce

Valeur de seuil d'odeur Pas de données de tests disponibles.

pH Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition: < 20 °C

Point de fusion:Non applicable.Inflammabilité (solide, gaz):Non applicable.Dangers d'explosion:Non classifié

Propriétés comburantes:Non classifié

Point d'éclair:

Température d'inflammation spontanée
Limites d'inflammabilité (LEL)
Limites d'inflammabilité (UEL)
Pas de données de tests disponibles.
Limites d'inflammabilité (UEL)
Pas de données de tests disponibles.
Pression de vapeur
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.

Pas de données de tests disponibles.

Ontre [Méthode de test: Coupe fermée]
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.

Ontre [Méthode de test: Coupe fermée]
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.

Hydrosolubilité Légère (moins de 10 %)

Solubilité (non-eau) Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eauPas de données de tests disponibles.Taux d'évaporation:Pas de données de tests disponibles.Densité de vapeurPas de données de tests disponibles.

Température de décompositionPas de données de tests disponibles.

Viscosité Non applicable.

Densité 0,77 g/ml

9.2. Autres informations:

Polluants de l'air dangereux:0 % en poidsComposés Organiques Volatils:741 g/lTeneur en matières volatiles:96 %

COV (moins l'eau et les solvants exempts): l Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'inhalation volontaire peut être nocive ou fatale. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effects aux organes cibles après inhalation.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Effets sur les organes cibles

Une exposition unique peut causer:

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organis	Valeur
		ms	
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.4 770,4 mg/kg
(R)-p-mentha-1,8-diène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Propane	Inhalation-	Rat	LC50 > 200 000 ppm
	Gaz (4		
	heures)		
Ether de glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 19 340 mg/kg
Ether de glycol	Inhalation -	Rat	LC50 estimé à 5 - 12,5 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
Ether de glycol	Ingestion	Rat	LD50 3 300 mg/kg
Agent de surface non ionique	Ingestion	Rat	LD50 > 38 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	ms	
(R)-p-mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur
	ms	
(R)-p-mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis	Valeur
	ms	
Produit	Cochon	Non sensibilisant
	d'Inde	
(R)-p-mentha-1,8-diène	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis ms	Valeur

Mutagénicité cellules germinales

The transfer of the transfer o		
Nom	Route	Valeur
(R)-p-mentha-1,8-diène	In vitro	Non mutagène
(R)-p-mentha-1,8-diène	In vivo	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis	Valeur
		ms	
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Page: 9 de 14

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis ms	Test résultat	Durée d'exposition
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	103 semaines
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Certaines données positives concernant la reproduction femelle existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entrainer la classification.	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 591 mg/kg/day	pendant l'organogenès e

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée d'exposition
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	ms	NOAEL Non disponible	u exposition
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	d'exposition 103 semaines
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
(R)-p-mentha-1,8-diène	Ingestion	Coeur Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	103 semaines

Danger par aspiration

zunger pur uspritution					
Nom	Valeur				
(R)-n-mentha-1 8-diène	Risque d'aspiration				

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Page: 10 de 14

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu' un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
(R)-p-mentha- 1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	Laboratoire	96 heures	Concentration léthale 50%	0,702 mg/l
(R)-p-mentha- 1,8-diène	5989-27-5	puce d'eau	Laboratoire	96 heures	Effet concentration 50%	0,421 mg/l
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
(R)-p-mentha- 1,8-diène	5989-27-5	Laboratoire Dégradation chimique		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.5 heurs (t 1/2)	Autres méthodes
(R)-p-mentha- 1,8-diène	5989-27-5	Laboratoire Biodégradation	14 jours	évolution dioxyde de carbone	98 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
(R)-p-mentha-	5989-27-5	Calculé		Facteur de	2127	Estimation : Facteur de
1,8-diène		Bioconcentrati		bioaccumulatio		bioaccumulation
		e		n		
(R)-p-mentha- 1,8-diène	5989-27-5	Laboratoire Bioconcentrati e		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.57	Autres méthodes
Propane	74-98-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous réferer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 07 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

YP-2080-6098-5, YP-2080-6099-3, YP-2080-6106-6

ADR/RID: UN1950, Aerosols, QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR: 5F.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient (R)-p-mentha-1,8-diène

Numéro CAS <u>Classification</u> 5989-27-5 Gr.3: non classifié <u>Réglementation</u>
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

De ca. 12 de

Statut global inventaires.

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 91 %

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R10	Inflammable
R12	Extrêmement inflammable
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour
	l'environnement aquatique.
R52	Nocif pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Environmental exposure controls heading - L'information a été ajoutée.

Section 8: Environmental exposure controls - L'information a été ajoutée.

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.

16. Phrases de risques - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Etiquette: Symbole - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Page: 13 de 14

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch